

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 11 du 20 juin 2017

Vignes

Données du réseau: 33 parcelles ont été observées les 19 et 20 juin, 13 dans le vignoble de St Pourçain et 20 dans celui des Côtes d'Auvergne.



Stades de la vigne:

La majorité des parcelles se situent entre le stade « grain de plomb » et « petits pois ». La nouaison a eu l'air de se passer dans de bonnes conditions et on ne note pas pour l'instant plus de coulure que d'ordinaire.

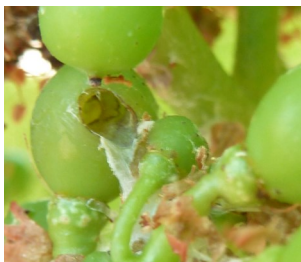
Observations Ravageurs :

Tordeuse (Eudémis) : la pression eudémis est globalement plus forte cette année en génération 1 (celle qui crée les glomérules). Actuellement, on ne voit plus de nouveau glomérule « habité » mais on observe encore largement les reliquats de ceux des semaines passées.

On estime habituellement que les dégâts de la première génération ont peu de conséquence, puisque les grains restant compensent, c'est-à-dire grossissent plus.

Mais cette année, il se pourrait que dans certaines situations, la compensation ne soit pas complète, surtout dans les vignes peu chargées.

On observe déjà également des perforations dans les baies, causées par les chenilles. Habituellement, on ne voit ce symptôme qu'à la 2ème génération, vers la fermeture de la grappe. Cela s'explique par le décalage de végétation causé par le gel.



Reste de glomérule : on distingue encore les fil de soie resserrant les grains en un cocon. La baie juste à côté présente une perforation, creusée par la chenille lors de son développement. Ces dégâts peuvent constituer une porte d'entrée pour le botrytis

Cicadelle verte : La population de larves commencent à augmenter. On en dénombre entre 5 et 25 pour 100 feuilles pour la plupart des parcelles, avec une à 41 et un maximum à 90.

Le seuil de nuisibilité est fixé à cette période à 100 larves pour 100 feuilles, et ce seuil est sécuritaire. On est donc en dessous de ce seuil pour toutes les parcelles.

Pour rappel :

Les larves de la première génération ne posent en général pas de problème, ce sont celles du mois de juillet qui sont responsables des grillures. Il n'y a pas non plus de lien entre la première et la deuxième génération, puisque les cicadelles se déplacent d'une parcelle à une autre pendant l'été.

Un feuillage touché à 30% par les grillures se souffre en général pas et permet une bonne maturité des grappes.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 11 du 20 juin 2017

Vignes

Cicadelle de la flavescence dorée :

Les larves sont toujours observées mais leur nombre reste stable.

Rappel : La présence de larves ne veut pas dire que la maladie va apparaître. Pour qu'elles soient vectrices, il faut qu'elles se soient nourries sur un cep atteint de la flavescence dorée. A ce jour, aucun cep malade n'a été identifié dans nos vignobles.

Le meilleur moyen de lutte est de réaliser des prospections du vignoble pour repérer les éventuels cep malades et les éliminer. Ces prospections doivent être réalisées à la fin de l'été.

Comment différencier les larves de cicadelles vertes et de la flavescence dorée :

Les larves de cicadelles de la flavescence de premier stade sont blanches avec un abdomen « pointu » et 2 points noir à l'extrémité. Celles de cicadelles peuvent être teintée de vert ou de rose. Leur abdomen est plus arrondi.

Outre les différences anatomiques, elle ne se déplacent pas de la même façon.

Les larves de cicadelles vertes marchent « en crabe » tandis que celles de la flavescence sautent.



Larves de cicadelles vertes



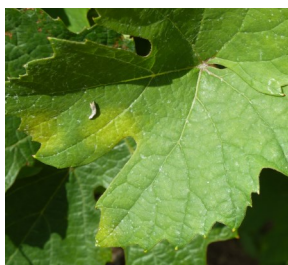
Larves de cicadelles de la flavescence dorée

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou:

Quelques taches supplémentaires sont observées, mais les symptômes restent très rare. Ces taches sont fructifiées, signe qu'une humidité suffisante subsiste. Aucun symptôme sur grappe n'a été signalé.



À gauche « taches d'huile » en face supérieure de la feuille, caractéristiques du mildiou qui vient d'apparaître.
À droite on distingue en face inférieure les fructifications du mildiou : un feutrage blanc



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 11 du 20 juin 2017

Vignes

Mildiou (suite) :

L'absence de pluies ces derniers jours fait baisser le risque. Il reste cependant moyen à fort dans la plupart des situations, sauf sur les secteurs de d'Issoire et Plauzat, où il est plus faible.

Sur les secteurs d'Issoire et Plauzat : il faudrait 4 jours de pluies consécutifs pour qu'il y ait des contaminations.

Autres secteurs :

S'il y a déjà des symptômes, un orage peut provoquer des contaminations supplémentaires. Si la situation est saine, un orage n'aura pas de conséquence.

Les éventuelles contaminations du 13 juin seraient visibles le 23 juin.

Oïdium:

Pas d'autres taches n'ont été observées depuis la semaine dernière, et il n'y a pas eu non plus de repiquage de la tache déjà vue. Les grappes sont également indemnes.

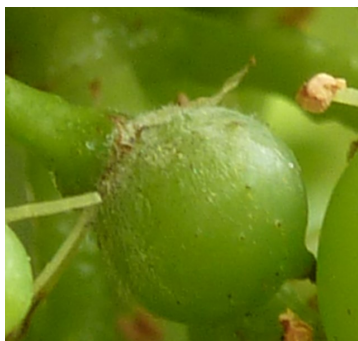
Les conditions sont favorables au développement de l'oïdium et la vigne est encore très sensible. Cependant, les épidémies débutant après la floraison sont beaucoup moins graves en général.

Le modèle prévoit encore des contaminations mais pas très violentes.

Mais l'oïdium est une maladie à foyer et à historique. Le risque est donc à estimer à la parcelle, selon le cépage et ses antécédents. La seule façon d'anticiper le risque est de faire des observations à la parcelle. Il faut notamment surveiller le chardonnay, cépage très sensible. Des symptômes sur grappes peuvent déjà être visibles à ce stade, mais ils sont très discrets. Il est pourtant très important de les repérer à ce stade. Une fois plus étalés, ils seront beaucoup plus difficiles à maîtriser.



Symptôme d'oïdium sur feuille



Symptôme d'oïdium sur grappe, à un stade précoce (stade « petits pois »). On distingue un léger poudrage blanc-grisâtre



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 11 du 20 juin 2017

Vignes

Black rot:

Très peu de taches sont observées. Les rares taches aperçues commencent à laisser apparaître les points noirs à leurs centres, caractéristiques. Ce sont les pycnides, qui contiennent les spores du champignon. Les grappes sont dans une période de grande sensibilité, et ce jusqu'à la fermeture de la grappe. Mais le temps sec est défavorable à son installation.



Symptôme précoce de black rot sur feuille, la tache est de couleur café au lait, et on distingue une zone plus claire au centre



Tache « mûre » de black rot. On distingue bien les pycnides.

Botrytis :

Quelques taches sur feuille sont observées. Mais ces taches ne constituent pas la source de contamination pour les grappes.

L'inoculum provient en partie des débris floraux restant emprisonnés dans les grappes. Cette année, ils sont nombreux.

Et aussi :

Ravageur peu connu



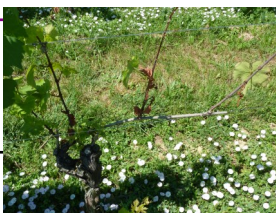
On observe de temps à autre des feuilles crispées, recroquevillées et partiellement séchées. C'est en fait dû à un petit insecte, un forficule ou pince-oreille, pris en flagrant délit sur la photo !

Désordres nutritifs, déjà



Et premières conséquences de la sécheresse

Les premiers ceps sont victimes du coup de chaleur, sans doute fragilisés par le gel



Les signes de chlorose apparaissent sur les parcelles sensibles. (photo de droite)

Un déséquilibre entre l'apport de potassium et de magnésium peut provoquer un dessèchement des grappes, comme sur la photo du milieu.

Prévision météo :

Prévisions du 21 au 27 juin : des averses orageuses sont prévues lundi, mardi et mercredi prochain. La semaine va être particulièrement chaude.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation